Le dialogue social en entreprise ne convainc pas les salariés

SOCIAL

La quatrième édition du Baromètre du dialogue social de l'association Dialogues et du Cevipof montre une baisse de la confiance des salariés dans les syndicats.

Leïla de Comarmond

@leiladeco

Quelle trace laissera dans l'imaginaire collectif la mobilisation engagée par les syndicats contre la réforme des retraites ? Il est évidemment trop tôt pour le dire. En revanche, la quatrième édition du Baromètre de l'état du dialogue social en France, réalisé par Ipsos pour le Cevipof et l'association Dialogues et dévoilé par « Les Echos », permet de faire l'état des lieux avant le démarrage de ce premier conflit social post-Covid. Et ce ne sont pas des bonnes nouvelles pour les organisations de salariés et le dialogue social.

« Le niveau de confiance des salariés reste bien supérieur à celui de l'ensemble des Français », souligne Martial Foucault, professeur à Sciences Po et directeur du Cevipof. Mais l'enquête, réalisée du 25 au 30 novembre 2022 auprès de 1.710 salariés du public et du privé hors fonctionnaires, révèle une érosion de leur confiance dans leurs représentants. Ceux-ci n'échappent pas à la tendance constatée plus généralement chez les Français d'une baisse de la confiance dans les syndicats, qu'a montré la dernière édition du Baromètre de la confiance politique du Cevipof.

La troisième édition du Baromètre du dialogue social, mi-2021, avait pourtant montré une embellie avec 40 % des salariés déclarant avoir très confiance ou plutôt confiance dans les syndicats. Cette proportion a baissé de 4 points fin 2022, à 36 %. L'explication ne réside pas dans une progression des critiques habituelles exprimées vis-à-vis des organisations de salariés. Celles-ci ont plutôt tendance à baisser.

La question du résultat de l'action syndicale

Ainsi, si celle de la politisation des syndicats vient toujours en premier lorsqu'on interroge les salariés sur les raisons de la faiblesse de la syndicalisation, sa fréquence est en baisse et cette baisse s'est même accélérée entre 2021 et 2022: le sujet est pointé par 36 % des salariés interrogés, contre 45 % en juin 2021 et même 49 % en juin 2019. Les salariés sont aussi moins nombreux à invoquer l'absence d'envie de s'engager comme la peur des représailles: un sur cinq au lieu d'un sur quatre.

La baisse de confiance que révèle le Baromètre du dialogue social est, en réalité, à mettre en relation avec la question du résultat de l'action syndicale. Or, alors que 39 % des salariés interrogés il y a quatre ans et demi jugeaient que « l'action syn-

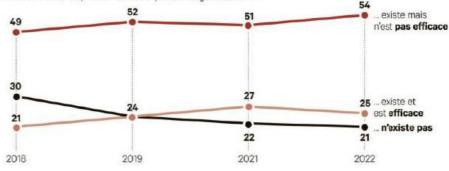
« L'insatisfaction des salariés est à mettre en relation avec la trop grande variété des enjeux portés par les syndicats. »

MARTIAL FOUCAULT Directeur du Cevipof

La perception du dialogue social dans l'entreprise

En % des réponses

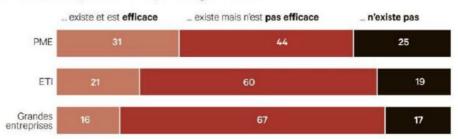




Selon la taille de l'entreprise

En % des réponses

« Dans votre entreprise diriez-vous que le dialogue social... ? »



«LES ÉCHOS» / SOURCE : CEVIPOF, ENQUÊTE AUPRÉS DE 1710 PERSONNES INTERROGÉES DU 25 AU 30 NOVEMBRE 2022

dicale est efficace » et encore 38 % en 2021, ils ne sont plus que 36 % cette fois-ci. Cette tendance est mettre en relation avec l'analyse que les salariés font de la qualité du dialogue social dans leur entreprise. Ils sont moins nombreux à affirmer qu'il n'existe pas là où ils travaillent (21 %), mais plus nombreux à juger qu'il existe mais « n'est pas efficace » (54 % désormais).

Priorités individuelles

Pour Martial Foucault, ces deux phénomènes sont à mettre en relation avec « l'individuation du rapport au travail qui conduit les salariés de plus en plus à se positionner dans un rapport interindividuel », et donc à raisonner par rapport à sa propre situation plutôt qu'à l'enjeu collectif.

Dans ce contexte, « l'insatisfaction croissante des salariés est à mettre en relation avec la trop grande variété des enjeux portés par les syndicats » qui ne correspondent pas forcément aux priorités individuelles, tout comme les sujets de négociation et les accords signés. Premier exemple cité par le politologue : la poussée du nombre d'accords de télétravail signés qui « ne concernent que certaines fonctions et créent des déceptions ».

Autre exemple : celui des salaires. Réalisée à l'automne, l'enquête montre une forte poussée de la revendication salariale. En 2019 et en 2021 aussi, les salaires et le pouvoir d'achat étaient la priorité des priorités des salariés, évoquée peu ou prou par 55 % des personnes interrogées. En novembre 2022, la proportion est passée à 68 %.

Les négociations salariales sont encore plus compliquées dans le contexte inflationniste actuel, ce qui là encore peut créer de la déception vis-à-vis des syndicats et du dialogue social. Un avertissement qui concerne aussi les directions d'entreprise. Et en particulier les plus grandes. « Il y a une dégradation des relations sociales et professionnelles, même chez les cadres », souligne Martial Foucault. ■